

Festival international d'Échecs du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle à Nancy 23 et 24 octobre 2021

Règlement Intérieur

Préambule COVID-19

Les dispositions suivantes sont mises en place pour le 19e Festival international d'Échecs du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle :

- Tables de jeu disposées de façon à respecter la distanciation.
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique partout.
- Les personnes présentant des symptômes liés au COVID-19 doivent en informer l'organisateur et quitter sans délai l'enceinte du tournoi.
- Chaque participant doit fournir un email lors de l'inscription.
- Port du masque obligatoire pour tous les joueurs et le staff organisation et arbitrage.
- Les joueurs âgés de plus de 12 ans et 2 mois doivent présenter leur Pass Sanitaire valide samedi et dimanche avant le début du tournoi. Les contrôles seront effectués à l'entrée par des agents de sécurité. A défaut, le joueur ne peut pas participer.
- Pas de traditionnelle poignée de mains, ni en début ni en fin de partie.
- Les joueurs renoncent à analyser leurs parties sur place.
- Le responsable COVID-19 sera Anastasia Savina tél : 07.83.00.03.81.

Article 1 : Organisation

L'association « Echecs54 » organise le 19e Festival d'Échecs au conseil départemental, 48 Rue du Sergent Blandan, 54000 Nancy, les 23 et 24 octobre 2021.

Sont autorisés à participer tous les joueurs licenciés A ou B à la Fédération Française des Échecs (FFE), ainsi que tous les joueurs licenciés dans une autre Fédération nationale affiliée à la FIDE.

Il se divise en deux tournois indépendants :

- **Tournoi international de PARTIES BLITZ le 23 octobre**

Ce tournoi se joue en 11 rondes de cadence **4 minutes + 2 secondes par coup**.

- **Tournoi international de PARTIES RAPIDES le 24 octobre**

Ce tournoi se joue en 9 rondes de cadence **15 minutes + 3 secondes par coup**.

Article 2 : Règles du jeu et appariements

Tous les joueurs doivent avoir un identifiant FIDE. Si un joueur français n'en possède pas, la FFE lui attribuera un numéro. Afin qu'un joueur étranger puisse participer à un tournoi, il doit avoir reçu un numéro FIDE par sa fédération, faute de quoi la FFE lui attribuera un numéro français (affiliation sous le code pays « FRA »).

Les Règles du Jeu appliquées sont les règles de la FIDE actuellement en vigueur (votées lors du 88^{ème} Congrès de Antalya en 2017 et entrées en application le 1^{er} janvier 2018). Les appariements sont assistés par ordinateur au moyen du logiciel PAPI (version 3.3.6), conçu par Erick Mouret et homologué par la FFE. Les appariements se font au système Suisse.

La couleur du joueur avec le numéro d'appariement 1 sera tirée au sort avant le début de la première ronde.

Sont appariés à la première ronde tous les joueurs qui ont payé les droits d'inscription et confirmé leur

participation au pointage.

Le classement pris en compte est le dernier Elo Rapide et Blitz FIDE (ou FFE à défaut) publié au 1^{er} octobre 2021.

Règles spéciales aux cadences Rapide et Blitz : les articles A4 et B4 s'appliquent pour l'intégralité de la manifestation.

Article 3 : Horaires et Forfaits

23 octobre	Pointage le 23 octobre de 13h00 à 15h00. Ronde 1 vers 15h15. Remise de prix vers 20h.
24 octobre	Pointage le 24 octobre de 8h30 à 9h30 (les joueurs ayant pointé et payé le samedi pour le Rapide n'ont pas besoin de repointer dimanche matin). Ronde 1 vers 9h45. Remise de prix vers 18h.

Toutes les parties commencent en même temps et les pendules des retardataires seront enclenchées par l'arbitre ou l'adversaire.

Si aucun des deux joueurs n'est présent au début de la ronde, seul le temps des Blancs s'écoule jusqu'à son arrivée.

Article 4 : Droits d'inscription et Prix

Droits d'inscriptions Blitz : Adultes : 12 € Jeunes : 6 €

Droits d'inscriptions Rapide : Adultes : 24 € Jeunes : 12 €

Dans chaque tournoi, les prix suivants seront remis au classement général et par catégorie Elo : voir plaquette jointe.

Les prix sont attribués à la **place réelle** après application du départage.

Aucun prix ne sera remis avant la cérémonie.

Toute personne non présente lors de la cérémonie renonce ipso facto à son prix sauf si l'organisateur et l'arbitre en décident autrement.

Article 5 : Résultats

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des Blancs en cas de nulle) communique le résultat à la table d'enregistrement et vérifie qu'il est correctement enregistré.

Les résultats sont inscrits par les joueurs eux-mêmes grâce à l'application de prise de résultats développée par Pascal Aubry.

Les joueurs qui n'auraient pas donné leur résultat dans un délai suffisant (annonce micro) se verront crédités d'un double forfait.

Les demandes de nulle par application de la règle des 50 coups et de 3 fois la même position devront avoir été faites préalablement à l'arbitre qui commencera à effectuer le décompte des coups depuis ce moment et pour la suite de la partie. Toute demande faite a posteriori, ne sera pas recevable – car non prouvable – à l'exception :

1. De l'accord des deux joueurs
2. Des tables retransmises, et à condition qu'il n'y ait pas de problème technique.

Article 6 : Classement et départages

Les classements sont établis en fonction du nombre de points de parties selon le barème suivant : 1 (gain), ½ (nulle) ou 0 (perte). Les joueurs sont départagés au Buchholz Tronqué, puis Buchholz, puis à la Performance.

Article 7 : Nulles par consentement mutuel

Aucun dispositif n'est mis en place sur le tournoi, les joueurs sont libres de proposer nulle à leur adversaire.

Article 8 : Téléphones portables

En accord avec l'article 11.3.2 des Règles du Jeu de la FIDE, il est interdit à un joueur d'apporter un quelconque appareil électronique non spécifiquement autorisé par l'arbitre dans la salle de jeu, à moins que l'appareil en question ne soit complètement éteint (ni vibreur, ni mode avion) et rangé dans un sac fermé ou une veste fermée, que le joueur ne sera pas autorisé à transporter avec lui lors de ses déplacements, y compris à la buvette ou aux toilettes. Tout joueur contrevenant à ce point de règlement perdra sa partie immédiatement, son adversaire étant déclaré gagnant.

Article 9 : Particularités

Voici la liste des points particuliers s'appliquant au tournoi :

- Tout forfait non prévenu auprès des arbitres sera sanctionné par l'exclusion du tournoi.
- Toute attitude non convenable ou tout manque de respect aux directives des arbitres se verra sanctionné à sa juste mesure.
- Une tenue correcte est attendue de la part de tous les participants et des spectateurs.
- Les analyses et les blitz sont interdits dans la salle de tournoi (**y compris après les rondes**)
- Prière d'éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- Tout contrevenant pourra être sanctionné selon l'article 12.9.

Article 10 : Arbitrage

Arbitres : Anastasia Savina (AFO1)
 Nicolas Schmitt (AFO2)
 Christophe Philippe (AFC)

Article 11 : Appels

Une commission d'appel est mise en place et composée de 3 membres. Elle sera composée de l'organisateur ainsi que 2 joueurs du Festival.

Article 12 : Engagement

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

Article 13 : Médias

Des photos et vidéos du tournoi seront prises par les organisateurs, et les parties des premiers échiquiers seront filmées et retransmises en direct ou en différé sur le site internet et les comptes réseaux sociaux. L'inscription au tournoi implique le consentement du participant à ces diffusions.

L'Arbitre Principal
Anastasia Savina

L' Organisateur
Christophe Philippe